Parents ou tuteurs d’élèves de la maternelle à la 5e année qui ont déclaré qu'il est permis de fumer chez eux, à l'intérieur

Unité : %

	Année académique 2025-2026	Année académique 2024-2025	Année académique 2023-2024	Année académique 2022-2023
Province				
Nouveau-Brunswick	**0,6**	**0,8**	**0,7**	**0,6**

À propos

Cet indicateur est le pourcentage d'parents ou tuteurs d’élèves de la maternelle à la 5e année qui ont déclaré qu'il est permis de fumer chez eux, à l'intérieur.

Source

Sondage sur le mieux-être et le milieu d’apprentissage des élèves - M-5e année: Réponses des parents/tuteurs

Calculs

Cet indicateur est calculé en divisant le nombre de répondants qui ont dit « oui » par le nombre de répondants qui ont répondu « oui ou non » à la question : Permettez-vous aux gens de fumer la cigarette dans votre maison ?

Notes

En raison du très faible taux de réponse au questionnaire 2025-2026 pour les parents, les résultats du sondage peuvent ne pas être représentatifs de l'ensemble des élèves et des parents. Par conséquent, les résultats ne doivent pas être utilisés pour la planification ou la comparaison avec des éditions précédentes du sondage. Certaines écoles ne recevront pas leurs résultats pour la maternelle à la 5e année, en raison du nombre extrêmement faible de parents qui ont répondu.

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur basse est souhaitable	SA_SMO02_1

Légende
s.o. = Sans objet / donnée non disponible
S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon